

TABLEAU DES COMPÉTITIONS CR3 GAF 2018-2019

Circuit régional (Version septembre 2018)

Notes : Le calendrier est sujet à changement

Les horaires de compétitions vous seront transmis par courriel une semaine avant la tenue de celles-ci.

| Date | Compétition/Camp | Endroit | Catégories invitées | Coût | Demande d'annulation d'inscription | Date de chèque électronique/postdaté |
|-------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------|---|---|
| 1-2 décembre 2018 | 1ere sélection CR | Montmagny/Magny-Gym | R4 et R5 | 70\$ | Avant le 18 octobre 2018 | 25 octobre 2018 |
| 9-10 février 2019 | 2 ^e sélection CR | Donnacona / Actigym | R4 et R5 | 70\$ | Avant le 13 décembre 2018 | 20 décembre 2018 |
| 16-17 mars 2019 | 3 ^e sélection CR | St-George-de-Beauce/Voltige | R4 et R5 | 70\$ | Avant le 31 janvier 2019 | 7 février 2019 |
| 18-19-20 mai 2018 | Challenge des régions | Amos/Kodiac | R4 et R5 | 70\$ total | Avant le 14 avril 2019 | 18 avril 2019 |

- Toutes les gymnastes seront inscrites aux compétitions de leur catégorie respective. Dans la situation où l'équipe technique décidait de ne pas inscrire une gymnaste, l'entraîneur communiquera avec vous pour vous expliquer les raisons de cette décision.
- Si votre enfant ne peut pas participer à une compétition, il est obligatoire de le mentionner à l'entraîneur et d'envoyer un courriel de non-participation avant la date indiquée dans le calendrier au responsable d'arrondissement ainsi qu'au bureau administratif à dtremblay@gymquebecperformance.com. Aucun remboursement ne sera possible une fois cette date dépassée.
- En cas de blessure, une demande d'annulation avec un billet médical devra être envoyée à dtremblay@gymquebecperformance.com, à info@gymquebecperformance.com et au responsable d'arrondissement **au plus tard le mardi midi** avant la tenue de la compétition pour avoir droit à un remboursement.
- Concernant les compétitions qui requièrent une sélection, vous recevrez la facturation en temps et lieu. Il sera tout de même important de respecter la date limite inscrite au tableau ou celle indiquée sur la facture.